

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS:

Un an 6 mois 3 mois
 Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50
 Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger: Port en sus

Rédaction, Administration
 ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal N° 274

ANNONCES:

La ligne ou son espace:
 Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
 Etranger 30 cts.
 Réclames: 50 cts. la ligne
 Minimum pour une annonce: 1 franc

Les annonces et réclames
 sont reçues exclusivement par
 la Société Publicitas S. A.,
 Slon, Lausanne, Genève, Mon-
 treux, Fribourg, etc., et au Bureau
 du Journal.

**Nouveaux faits connus
 Lundi à midi**

En France, la situation politique est quelque peu troublée par les projets de réforme électorale.

Les socialistes belges ont décidé, à une forte majorité, de continuer, en principe, leur collaboration au gouvernement catholique de M. Jaspar.

L'assassin du récent drame de Lausanne serait identifié.

Leur ascension

On s'occupe beaucoup, dans la presse, des conquêtes que le socialisme a faites, qu'il fait encore actuellement et qu'il pourrait encore faire à l'avenir.

Le *Courrier de Genève* du 4 février a publié, à ce sujet, des réflexions très suggestives qui concernaient, il est vrai, les fonctionnaires fédéraux, mais qui pourraient être étendues à certains districts industriels du Valais.

Notre confrère relève le fait indiscutable qu'un grand nombre de braves et de fidèles travailleurs, ayant des croyances religieuses, et nous pourrions même ajouter des traditions conservatrices, ont été poussés vers les syndicats socialistes par la sottise des bourgeois qui ont tout fait pour leur donner cette conviction, aujourd'hui enracinée, que ces derniers sont seuls à même de servir les intérêts professionnels de l'employé contre l'employeur.

Les hommes d'ordre sont inquiets, et ce n'est pas sans raison: la crise continue et s'aggrave: les paysans sont descendus de la montagne pour travailler à l'usine, et le socialisme est monté au village avec le syndicat.

On a tout fait, chez nous, pour battre en brèche l'action chrétienne-sociale. On en admettait le principe, la doctrine que l'on élevait même sur le pavé dans des articles de journaux, mais on en combattait la diffusion et la propagande d'une manière acharnée.

Le *Courrier de Genève* écrit tout uniment que la tâche chrétienne-sociale « n'est pas chose facile, surtout quand on est desservi dans la propagande par ceux-là mêmes qui devraient seconder l'action. »

M. Hofer en sait quelque chose. Presque dans tous les villages où il alla porter l'Evangile social et la défense du travailleur, il rencontra une opposition systématique de la part de certains amis qui, au lieu d'être des soutiens, lui décochèrent des flèches perfides et lui créèrent mille entraves. C'est que, dans un certain milieu, ne pas se prosterner, ne pas se pâmer, ne pas déclarer que tout est parfait, que tout va pour le mieux dans la meilleure des sociétés, est considéré comme l'indice des passions révolutionnaires les plus condamnables.

Au moment où, ces jours derniers, il faisait le plus froid, lorsque l'on voyait des glaçons suspendus à nos rochers, il aurait fallu dire: « Certainement, le temps est très beau, mais ne trouvez-vous pas qu'il fait un peu chaud? J'ai envie d'ôter mon pardessus. »

On en est là dans ce milieu. Nous avons connu un brave ecclésiastique, aujourd'hui dans l'éternité, qui, il y a vingt-cinq ans déjà, se préoccupait de la question syndicale. Il fit et il fit faire des sacrifices d'argent en faveur de l'action chrétienne-sociale. Des curés de paroisse, sentant intelli-

gement venir le vent, soutinrent à leur tour le mouvement.

On les traita de démagogues, de rhéteurs, de socialistes, si bien que cette opposition aveugle et bête inspira à un religieux, aujourd'hui encore en vie, grâces à Dieu, cette spirituelle boutade: « Avant de songer à la conquête du peuple, nous eussions dû, d'abord, réussir la conquête des bourgeois. »

Nous même, à St-Maurice, pour avoir proposé, dans des réunions électorales, une plus juste répartition de l'impôt, avons été la victime de cabales sans nom à la suite desquelles, de braves citoyens, écorés et dégoûtés, abandonnèrent le parti conservateur. Les faits et les noms sont là.

Notez que ce que nous disons, nous le disons sans amertume et sans aucune arrière-pensée, mais pour montrer par quels stades successifs le travailleur acquiert la conviction, comme le dit le *Courrier de Genève*, que seuls les Socialistes peuvent l'aider et le soutenir.

Et, ainsi, nous avons vu naître et embellir la lutte de classes et les partis de classes. Les bourgeois n'ont pas pris au sérieux ces expressions qui leur semblaient comme un renouvellement purement néologique du vocabulaire des conférences et des réunions publiques, mais ce qui leur paraissait uniquement oratoire et verbal est devenu une réalité.

Que les employés et les travailleurs sachent, cependant, qu'il y a, dans le parti conservateur-progressiste, toute une école prête à défendre, dans l'ordre, leurs conditions de vie, leurs libertés et leurs droits.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Réglementation de la circulation. — La commission pour la réglementation générale de la circulation dans les villes a tenu vendredi sa quatrième séance à Bâle. Elle s'est occupée des signaux avertisseurs pour les camions avec remorques.

Puis elle a discuté de l'attitude de la police à l'égard des véhicules d'exploitation fédérale ou concessionnée par la Confédération. La discussion a aussi porté sur la position des colonnes militaires et de pompiers dans les rues ainsi que sur les signaux de la police et des conducteurs automobiles.

La soirée de jeudi avait été consacrée à l'essai d'un système américain de signaux réflecteurs.

La prochaine séance aura lieu le 9 février à Berne. Elle sera réservée à la question de la réglementation générale de la circulation.

46 ans au service des détenues. — Nous avons annoncé ces jours derniers que Mme Gabrielle-Claudine Chabat, en religion sœur Marie-Perpétue, supérieure des religieuses de la maison de correction et de détention de Saint-Lazare, à Paris, allait recevoir le ruban rouge. La chose est officielle aujourd'hui. La prochaine promotion du ministère de la justice contiendra le nom de cette femme admirable.

La bonne « Mère Perpétue », comme chacun l'appelle à Saint-Lazare, née à Lyon, s'est, depuis quarante-six ans, consacrée aux prisonnières. Elle débuta à Doullens, passa à Montpellier, puis assistante de la supérieure de Saint-Lazare.

En 1917, lorsque mourut, écrasée par un tramway, la Mère Stéphane, sœur Marie-Perpétue devint à son tour supérieure et commença de diriger en chef les cinquante religieuses qui s'occupent de la vie intérieure de la maison de correction et de détention.

Sœur Marie-Perpétue, âgée aujourd'hui de soixante-huit ans, est plutôt une ombre affectueuse et consolatrice qu'une femme. Très intelligente, très bonne, très juste, elle est unanimement respectée et aimée. Aux heures les plus troubles de la guerre, ce fut elle qui prépara à la mort la fameuse espionne Mata-Hari et l'assista jusqu'au seuil de la prison.

Un rédacteur du « Petit Parisien », qui a été reçu par cette femme admirable, fait

dans ces termes, le récit de cette entrevue: « Installée dans le petit salon aux rideaux opaques, sous le portrait qu'autrefois lui a dédié Mgr Guibert, archevêque de Paris, sœur Marie-Perpétue me reçoit simplement mais en très grande dame. On devine d'ailleurs qu'elle se passe aisément de luxe, mais qu'elle souffre des promiscuités vulgaires: »

Certaines « personnes » dira-t-elle plus tard, sont bien mal élevées. Il faut les supporter. D'autres se montrent plus aimables... Puis, répondant à une question directe: — Des souvenirs? Si vous saviez comme ils s'estompent, dit-elle. Pour nous, « elles » sont toutes également misérables, également dignes de pitié. Celles que l'on appelle, dans les journaux, des « femmes célèbres » passent ici comme les autres femmes...

Mais bientôt le ton s'élève: — Le sacrifice de notre vie, confie-t-elle, nous l'avons fait une fois, avant d'entrer ici. Une fois, et c'est tout. Il n'y a plus ensuite, aucun sacrifice, mais uniquement une suite de devoirs. Une femme qui élève ses enfants a ses devoirs aussi. Nous suivons toutes notre voie. Mais nous sommes ici très gai — vous l'avez remarqué en entrant. Pourquoi ne le serions-nous pas? »

L'exercice de l'art dentaire dans le canton de Glaris. — Le Conseil d'Etat glaronnais propose au Grand Conseil, à l'intention de la Landsgemeinde, de donner suite à la demande de l'Union des dentistes du canton de Glaris concernant la limitation du nombre des techniciens dentistes, par la loi suivante: « Sont seules autorisées à exercer la profession de dentistes, les personnes qui possèdent le diplôme fédéral de médecin-dentiste. Les techniciens dentistes qui pratiquent dans le canton sans interruption depuis le 1er mai 1922 et qui y sont domiciliés peuvent continuer à exercer leur profession. » Actuellement 25 personnes exercent la profession de dentiste dans le canton de Glaris. Treize personnes seraient atteintes par les dispositions nouvellement adoptées.

Nos premiers chemins de fer. — La ville de Saint-Etienne célébrera officiellement au mois de juin prochain, le centième anniversaire du premier chemin de fer français, celui de Saint-Etienne à Andrézieux. La concession avait été accordée par ordonnance royale du 26 février 1823 dans le dessein de faciliter les débouchés à l'abondante production houillère du bassin de Saint-Etienne. Il était question de créer un nouveau canal dans la direction de Paris pour compléter celui qui reliait Rive-de-Gier au Rhône, mais un rapport présenté en 1818 à l'Académie des sciences par M. de Gallois avait démontré la supériorité économique des chemins de fer sur les canaux. Ce mode de transport existait déjà depuis longtemps, en Angleterre (1825) et d'anciens prétendent qu'avant 1827 il y avait déjà des voies ferrées en France. Si celui de Saint-Etienne n'a pas marqué une date ineffaçable dans l'histoire scientifique du pays, au moins a-t-il été la préface d'un des chapitres les plus féconds du développement économique de la France, comme le démontre le « Temps ».

Le 1er mars 1932, on pourra commémorer les cent ans du premier chemin de fer français pour voyageurs.

En Suisse, nous avons mis du temps à suivre cet exemple. C'est le 9 août 1847 seulement que la première ligne de chemin de fer suisse, celle de Zurich-Baden, fut livrée à l'exploitation (celle de St-Louis-Bâle, inaugurée trois ans auparavant, était une ligne étrangère).

Dessins d'écoliers. — De nombreux représentants de la presse de la ville fédérale ont été invités par les éditeurs de l'Almanach Pestalozzi à visiter les dessins de la jeunesse suisse à la Kunsthalle. M. E. Linck, peintre, qui a fonctionné comme arbitre dans le concours de dessins, a présenté l'exposition comprenant un millier de dessins faits par des enfants de tout âge. L'ouverture officielle de l'exposition aura lieu samedi après-midi. Elle sera ouverte au public dès dimanche matin.

Simple réflexion. — Cherche chaque jour ta miette de bonheur, et à la fin de l'année tu auras une montagne de félicité.

Curiosité. — La «bananas slide», c'est le nom de la nouvelle danse qui, en Amérique, remplace le charleston et ses succédanés déjà très vieux jeu. Naturellement la danse stylisée et rythmée imite la glissade qu'on fait sans le vouloir sur une traîtière pelure de banane.

On assure que, si ce n'est peut-être pas aussi esthétique qu'une danse grecque, c'est pour le moins très cocasse, c'est aussi très

perilleux. On ne compte déjà plus le nombre d'accidents survenus, aux Etats-Unis, des suites de la «bananas slide».

Pensée. — Je rencontre parfois des personnes âgées qui me frappent par leur sérénité joyeuse. Je crois que ce sont celles dont l'enfance et l'adolescence ont été heureuses, car le soleil de cette période répand sa clarté jusque dans la vieillesse.

L'unité religieuse de la France

Les injures dont le nonce apostolique à Paris, Mgr Maglione, est l'objet depuis quelque temps de la part de l'« Action Française », qui veut évidemment exercer contre lui des représailles pour la condamnation prononcée contre elle par le St-Siège, ont contribué à donner une signification particulière au banquet mensuel de la corporation de publicistes chrétiens de Paris qui avait invité aujourd'hui à leur table le nonce même.

Une assistance particulièrement brillante avait répondu à leur invitation. Cent vingt représentants de la presse de toute nuance y assistaient.

Dans un toast d'un admirable tenue, Georges Goyau tint à dire: « Pour nous, croyants professant les opinions politiques les plus diverses, comme pour l'Eglise toute entière, notre devise est: la vérité avant tout. Nous considérons que le catholicisme français est la plus grande force morale de la France; cette force a besoin d'unité; cette unité, à nos yeux, ne peut se réaliser que dans une soumission plénière et confiante, non seulement au magistère infailible du Saint-Siège, mais aussi à son pouvoir de juridiction religieuse, pouvoir du pasteur sur les brebis. Nous sommes des croyants soumis. »

Mgr Maglione, salué par les acclamations de l'auditoire, a répondu en quelques paroles éloquentes où il a rappelé la fidélité traditionnelle et les services de la nation française à l'Eglise, et il a apporté aux publicistes chrétiens qui en sont les porte-paroles la spéciale bénédiction du Souverain Pontife.

Et ainsi, dans la discrétion d'une réunion toute intime, s'affirma, de la façon la plus formelle, l'unité religieuse de la France à l'égard de la discipline romaine.

Le cardinal Maurin, archevêque de Lyon et primat des Gaules, fait publier par la « Semaine religieuse » de Lyon le communiqué suivant:

« Nous avons porté à la connaissance des infidèles de notre diocèse, le décret du Saint-Office en vertu duquel le journal l'« Action française » a été mis à l'index. Il est donc interdit de le propager, de le garder, de le lire. »

« Nous apprenons que des jeunes gens continuent à le vendre aux abords de certaines églises. Nous regrettons cet acte et, tout en reconnaissant que nous ne pouvons exercer aucune action légale, nous invitons de nouveau les catholiques à se soumettre aux lois de l'Eglise, quelque peine qu'ils puissent en éprouver intérieurement. »

LES ÉVÉNEMENTS La situation

Le Cabinet Marx a triomphé.

Comme il était à prévoir, le Reichstag a voté la motion de confiance après des débats plus ou moins tumultueux.

On croyait généralement que le gouvernement obtiendrait la majorité mais que cette majorité serait des plus faibles, quelques voix à peine.

Contrairement à ces prévisions, la majorité du gouvernement a été relativement forte, puisque la confiance a été votée par 235 voix contre 174 et 18 abstentions.

Il est clair que ce vote a été dominé par le désir commun aux partis allemands de donner à l'étranger l'impression que le nouveau cabinet est solide et capable de faire naître la confiance dans la stabilité de sa politique.

La collaboration va continuer.

A la suite du congrès socialiste de Noël, les fédérations socialistes de Belgique étaient appelées à se prononcer sur la continuation de la collaboration ministérielle.

Cette collaboration est subordonnée à l'acceptation par les autres partis représentés au gouvernement d'un certain nombre de conditions arrêtées au congrès de Noël. Comme on l'a vu, 350,163 membres cotisants du parti ouvrier se sont prononcés pour la continuation, sous conditions, de la politique de collaboration ministérielle; 162,706 se sont prononcés contre et 41,268 se sont abstenus. Il conviendra maintenant de suivre la marche des négociations qui vont s'engager entre les chefs du parti socialiste, d'une part, le premier ministre et les chefs des autres partis, d'autre part.

La réforme électorale en France.

Depuis plusieurs jours, la situation politique se trouve compliquée en France par la réforme électorale que certains ministres et parlementaires voudraient réaliser dès à présent.

M. Sarraut se prononce pour l'arrondissement, pour un arrondissement qui ne plait pas à tous les arrondissementiers. D'autre part, M. Louis Marin a déjà fait savoir qu'il démissionnerait plutôt que d'adopter ce projet ou tout autre scrutin uninominal et majoritaire. Son parti en entier est d'accord avec lui.

C'est l'impasse pour le ministère et pour la Chambre. Comment en sortir?

A noter que les exégètes les plus écoutés en matière parlementaire estiment qu'il n'y a aucune majorité au Palais Bourbon en faveur de tel ou tel scrutin. Alors « statu quo »?

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Une désespérée se suicide après avoir détruit sa fortune

Vers 7 heures du matin, un cantonnier de Vendresse-sur-Arroux, près de Charolles (France), se rendait à son travail en suivant la rivière l'Arroux, lorsqu'il trouva sur la berge des vêtements de femme. Un panier se trouvant à proximité contenait une fortune en billets de banque de 1,000, 500, 100, 50, 20, 10 et 5 francs, découpés en menus morceaux avec des ciseaux. D'autres fragments de billets se trouvaient éparés sur le sol.

La gendarmerie, prévenue, fit effectuer des recherches dans la rivière et on ne tarda pas à découvrir le cadavre complètement nu d'Emilande Bernard, veuve de Toussaïnt Lauferon, 58 ans, riche propriétaire de Vendresse-sur-Arroux.

Depuis la mort de son mari, survenue exactement il y a un an, jour pour jour, la veuve Lauferon, qui n'avait pas d'enfant, habitait avec sa mère, octogénaire et toujours alitée. La désespérée avait manifesté à plusieurs reprises l'intention de se suicider, ajoutant qu'elle détruirait sa fortune auparavant pour que ses héritiers, disait-elle, ne profitassent pas de ses peines. Outre ces billets de banque, lacérés et réduits en morceaux, la veuve Lauferon avait jeté à la rivière le reste de sa fortune, composée de nombreuses pièces d'or et d'argent. Des recherches vont être à nouveau effectuées dans la rivière, car ces pièces doivent représenter des sommes importantes.

Il y a encore des esclaves aux Etats-Unis

Si surprenant que cela puisse paraître, il y a encore des esclaves aux Etats-Unis.

Dans le Mississippi, certains fermiers incitent leurs travailleurs nègres à leur emprunter des sommes d'argent qu'ils ne peuvent restituer par la suite. Ils les retiennent et les forcent à travailler sans salaire.

Ce moyen de tourner la loi ne réussit pas toujours et le tribunal de la Nouvelle-Orléans vient de condamner deux fermiers pour avoir enlevé une famille noire de cinq personnes que ces deux négriers forcèrent à travailler sous la menace des coups et qu'ils vendirent ensuite « corps et âmes », pour la somme de 20 dollars.

Si les deux usuriers en question furent pris, c'est qu'ils exagèrent... Ayant pénétré dans la case d'un vieux nègre malade, ils le firent sortir du lit à coups de bâton et le poussèrent devant eux avec sa femme et ses trois enfants, comme on ferait de simple bétail, jusqu'à la frontière de la Louisiane.

Les malheureux durent travailler, là, sans recevoir le moindre « cent ». Puis,

ils furent vendus à un voisin, qui finit par les libérer par crainte des foudres de la loi.

Un premier pas en arrière

Le gouvernement mexicain a modifié une loi qui interdisait à tout clergé étranger de fonctionner au Mexique. Les communautés étrangères peuvent avoir pendant les six prochaines années, des ministres de leur nationalité, mais ce temps écoulé les ministres devront être de nationalité mexicaine.

Vendetta de famille

A Brancalena, dans la province de Reggio, un jeune homme nommé Manganaso avait persuadé une jeune fille de la localité de fuir avec lui. Tous deux se réfugièrent dans une famille amie. Peu après survint le frère de la jeune fille qui tira celle-ci d'un coup de revolver. Le fiancé accourut armé d'un fusil et, à son tour, tua la fratricide.

NOUVELLES SUISSES

Le crime du Petit St-Jean à Lausanne

L'assassin est connu

L'Agence Republica apprend que la police de Sûreté de Lausanne, pousuivant activement l'enquête qu'elle a ouverte à la suite de l'assassinat commis au Petit-St-Jean où une demoiselle Rohrin a été tuée, a réussi à connaître l'assassin. C'est un jeune homme de 22 ans, nommé Rudolphe Knecht, d'origine zurichoise, qui était venu en décembre 1926 à Vevey, pour travailler à la fabrique de chaussures Juchli. Il avait pris pension et chambre à l'Hôtel des familles à Vevey.

Voici comment l'assassin fut découvert. Un nommé Roth, jeune homme très sérieux, arrivait lundi 31 janvier à Vevey, pour être occupé à la manufacture de chaussures Hausheer et Brunner. M. Roth, qui avait déjà habité Vevey l'année dernière, retourna à son ancienne pension, à l'Hôtel des familles, où il rencontra Rudolphe Knecht, qu'il avait connu à Brittsellen (Canton de Zurich), alors que tous deux travaillaient dans la même fabrique de chaussures. Un soir de la semaine dernière, Rudolphe Knecht invita M. Roth à faire une promenade sur les quais, au bord du lac à Vevey. Rudolphe Knecht montra à M. Roth des clefs. M. Roth ne peut pas préciser combien il y en avait. En montrant ces clefs, Rudolphe Knecht déclara qu'il voulait les jeter au lac. M. Roth lui demanda d'où provenaient ces clefs. Knecht répondit que c'étaient les clefs d'une chambre. M. Roth s'étonna qu'il voulait les jeter au lac. Rudolphe Knecht ne répondit pas et jeta les clefs au lac. M. Roth insista pour savoir à quelle chambre appartenaient ces clefs. Rudolphe Knecht, toujours plus excité, dit à Roth: Si tu me donnes la main et jure de ne rien dire à personne, je te raconterai d'où proviennent ces clefs. On se serra la main, et Rudolphe Knecht raconta qu'il s'était fait entôler d'une forte somme d'argent par la Rohrin le 22 janvier déjà et que le samedi suivant, soit le 29, il retournait à Lausanne, à pied, pour rentrer en possession de cette somme. La femme Rohrin refusa, et Knecht raconta ainsi la scène.

Une vive discussion s'engagea. Je sais cette femme par le cou et je la tuai. Je fermai la chambre et j'emportai les clefs. M. Roth ne crut d'abord pas à ces déclarations et voyant ce que les journaux publiaient, il se décida à en faire part au Directeur de l'Hôtel des familles et la police de Vevey fut informée. Celle-ci renseigna la police de sûreté à Lausanne, laquelle fit immédiatement venir à Lausanne M. Roth et le Directeur de l'Hôtel des familles, pour être entendus. De ces témoignages, et d'autres faits recueillis, la police de sûreté de Lausanne acquit la conviction que Rudolphe Knecht était bien l'auteur de l'assassinat commis au Petit-St-Jean à Lausanne. Poursuivant son enquête, la police de sûreté de Lausanne apprit que Rudolphe Knecht alla au travail vendredi dernier, tout habillé du dimanche. Depuis lors, il n'a plus reparu ni à la pension ni à la fabrique. On est sans nouvelle de lui.

A la suite de ces témoignages, la police de sûreté de Lausanne a fait les démarches nécessaires pour qu'une perquisition soit ordonnée dans la chambre de R. Knecht à l'Hôtel des familles à Vevey. Cette perquisition a eu lieu et on a trouvé des habits de travail et notamment le livret de service militaire qui a permis de fixer l'état civil exact de R. Knecht. La police a encore saisi d'autres objets. On parle même d'un mouchoir ensanglanté.

R. Knecht est très peu connu à Vevey. Sa famille habite Uster (Zurich). Il a un frère et une sœur. Il est sans profession. Des mandats d'arrêt ont été lancés dans le canton de Zurich par les soins de la police de sûreté de Lausanne. D'après les renseignements recueillis dimanche dans la nuit, on peut s'attendre à l'arrestation prochaine de R. Knecht.

Collision mortelle

Hier après-midi, un accident s'est produit à la rue de Fribourg, à Berne, où une automobile est entrée en collision avec une large montée par deux personnes. Mme Wyler, mère de deux enfants en bas âge, assise à l'arrière de la luge, a été grièvement blessée et a succombé peu après. M. Samuel Salvisberg, vacher, a eu la clavicle brisée. L'enquête de la police est en cours.

Une épidémie nouvelle

Une épidémie assez rare dans notre pays a été constatée ces derniers temps à la ferme des Rangiers par un vétérinaire de Delémont. Il s'agit de la broncho-pneumonie infectieuse qui, après enquête, doit avoir été apportée par des fourrages concentrés. En quelques jours, une quarantaine de pièces de bétail ont été atteintes et six d'entre elles ont dû être abattues. Grâce à des mesures énergiques, le foyer d'infection a pu être éteint. Le propriétaire subit toutefois une perte très grande.

Incendies

Dans la nuit de samedi à dimanche à la Roche, sur la rive de la Sarine (Fribourg), un incendie a détruit deux maisons contiguës et appartenant à M. Ed. Rigolet. Elles ont été réduites en cendres. Le bétail et une partie du mobilier ont pu être sauvés.

La nuit dernière, un incendie qui menaçait de prendre de grandes proportions a éclaté dans la maison de couture Rondi et Kauffmann à Bellinzona. Alarmés par les sirènes, les pompiers arrivèrent assez tôt pour maîtriser le sinistre.

LA RÉGION

Les Conseils municipaux de tout un canton menacent de faire grève

A l'unanimité, les Conseils municipaux du canton de St-Jeoire (Savoie), viennent de prendre une délibération qui fera du bruit.

Il s'agit de l'hôpital-hospice Dufresne-Sommeiller, à la Tour, canton de St-Jeoire, dont l'administration a refusé l'admission d'hospitalisables sous prétexte d'insuffisance des revenus de l'hôpital. M. Dufresne avait légué toute sa fortune à l'Etat sous l'obligation de construire un hôpital destiné à recevoir les malades du canton. Or, dit la délibération, la fortune laissée par M. Dufresne était largement suffisante pour permettre à l'Etat de construire cet hôpital tout en ménageant des ressources pour l'entretien de tous les malades du canton et si, aujourd'hui, elles font défaut, cela tient à la mauvaise gestion et à l'emploi mal contrôlé que l'Etat a fait de cette fortune.

Certains passages de cette délibération retentissante par le fait que les municipalités font le procès de l'Etat, s'expriment ainsi: « L'Etat, sous le prétexte d'une mauvaise querelle que lui ont cherché les héritiers naturels de M. Dufresne, dont aucun n'était dans l'indigence, a consenti, sous forme de transaction, à leur verser une somme de 1,200,000 fr., se mettant ainsi en opposition directe avec la volonté formelle du défunt, qui était de ne rien laisser aux dits héritiers, volonté qu'à différentes reprises il avait nettement manifestée.

Dans la succession se trouvaient des valeurs étrangères; le premier devoir de l'Etat eût été de les transformer en valeurs françaises; c'est une obligation que l'on impose au tuteur et qui devait, plus qu'à tout autre, s'imposer à l'Etat; cette négligence de l'Etat a fait perdre plus d'un million de francs à la succession. Bien que la transaction fût de 1910, l'Etat attendit jusqu'en 1914 pour mettre en adjudication l'entreprise. L'Etat a fait une construction trop vaste, très coûteuse, d'un entretien difficile.

Cette série d'actes suffit à démontrer que l'Etat, au lieu d'être le fidéicommissaire ou l'exécuteur scrupuleux de M. Dufresne, a dépensé sans compter et sans se soucier de respecter la volonté de M. Dufresne.

Les Conseils municipaux font une nouvelle démarche auprès du gouvernement et en cas d'insuccès s'abstiendront à toutes les élections et démissionneront encore.

A Bellegarde, un nègre tue un Italien

Un drame sanglant s'est déroulé à Bellegarde à la cantine ouvrière italienne, et a mis en émoi le quartier de la rue de la République. Pour se venger d'un ouvrier avec lequel il avait eu une discussion, un sujet noir nommé Saint-Bernard l'a froidement poignardé.

Un ouvrier italien, nommé Philippin, avait prêté de l'argent au nommé Maseabudi, lequel semblait oublier le service qui lui avait été rendu. Vendredi, c'était jour de paie et le prêteur se rendit à l'usi-

ne où travaillait Massaoudi, dans le but de se faire rembourser. Les deux hommes se disputèrent avec violence et l'affaire ne semblait pas vouloir aboutir à un arrangement; c'est alors qu'un troisième larron vint se mêler de ce qui ne le regardait pas et, prenant fait et cause pour Massaoudi, proféra des menaces de mort envers Philippin. Le dernier venu était un Martiniquais de mauvaise réputation, connu sous le nom de Saint-Bernard. Quelques heures plus tard, Philippin s'attablait à la cantine italienne Lazoratti pour y prendre un repas.

Il était là depuis quelques minutes lorsque le nègre Saint-Bernard entra furibond et semblait chercher quelqu'un. L'affaire fut vite bâclée. Le noir prit son couteau et, s'en servant comme d'un poignard, planta la lame aiguisée dans les flancs de l'Italien qui n'avait pas eu le temps de prévoir le geste. Son coup fait et tandis que sa victime perdait le sang en abondance, le criminel mit son couteau en poche et disparut.

Pendant que le blessé recevait les premiers soins, la gendarmerie prévenue arrêta le meurtrier non loin de l'endroit où il avait eu lieu la bagarre. C'est un repris de justice âgé de 35 ans, réputé querelleur, condamné plusieurs fois déjà. La victime, dont l'état est très grave, a été envoyée à l'hôpital de Bourg sur l'ordre de M. le Dr Michelin.

Poignée de petits faits

* Les services du recensement estiment que la population des Etats-Unis sera de 118,628,000 habitants le 1er juillet 1927. Ce chiffre représente une augmentation approximative de 1 million et demi sur le chiffre du 1er juillet 1926.

* Samedi étaient de passage à Bâle la princesse Victor-Napoléon, princesse Clémentine de Belgique, accompagnée de sa fille, la princesse Marie-Clotilde et d'une de ses dames d'honneur. Elle compte faire un séjour en Suisse, dans une station de sports d'hiver.

* Les journaux signalent que le ministre d'Egypte à Paris a été victime d'un vol de bijoux d'une très grande valeur. Parmi les objets dérobés dans les appartements du diplomate se trouve notamment un saphir unique au monde de 100 karats.

* On mande de Tolpédo (Etats-Unis) qu'une mystérieuse explosion suivie d'un incendie a détruit une église dans cette ville. Deux personnes ont trouvé la mort et une troisième a été blessée.

* De Paris, on annonce la mort du célèbre chansonnier Xavier Privas.

* L'équipe postale « Memfi », qui faisait le service entre Gênes, Civita-Vecchia-Cagliari et la Tunisie, s'est échoué à 15 milles de Cagliari, au large de Carbonaro, sur le rocher des Cavoli.

Les 250 passagers qui se trouvent à bord ne courent aucun danger. Le navire se trouve dans une position rendant sa libération difficile. Le « Tebe » est parti à son secours.

* Dans un wagon de troisième classe d'un train de voyageurs circulant entre Varsovie et Lemberg (Pologne), un tube d'éther qui un voyageur avait avec lui, a fait explosion. En un instant le wagon fut en flammes. Le train ne s'arrêtant pas assez vite après le signal d'alarme, nombre de voyageurs sautèrent du convoi en marche. En moins de quinze minutes le wagon fut entièrement détruit. Quarante personnes furent blessées, dont seize grièvement, qui durent être transportées à l'hôpital.

* On apprend que mercredi soir, dans le trajet de Cardiff à la gare de Paddington, à Londres, un sac contenant 10,000 livres en billets de banque et de nombreuses lettres chargées a disparu.

Les recherches entreprises par les détectives des postes et la police des compagnies de chemins de fer pour retrouver les auteurs du vol n'ont jusqu'à présent donné aucun résultat.

* L'assemblée générale ordinaire de l'association professionnelle suisse des chimistes s'est réunie dimanche à Berne. Le Dr Ebert, de Berne, a été nommé président. L'assemblée a décidé de maintenir le bulletin de l'association publié jusqu'ici. Puis elle



Les effets d'une cure de Biomalt: La santé et la vigueur vous reviendront. Vous dormirez mieux et vous reprendrez bonne mine. Habituez-vous et habituez vos enfants à prendre chaque jour 3 cuillerées de Biomalt.



La boîte fr. 2.- et fr. 3.50

a décidé de déployer tous ses efforts pour grouper dans l'association tous les chimistes de la Suisse.

* Mme Veuve Marie Habermacher-Steifen, décédée à Schönenwerd, a légué à l'hôpital cantonal d'Aarau une somme de trente mille francs pour être versée au fonds créé en faveur des pensionnaires de l'établissement hospitalisés gratuitement.

Nouvelles Locales

La succession de M. Marclay

Le Comité de l'arrondissement du Bas-Valais qui comprend, comme on le sait, les districts de Monthey, de St-Maurice et d'Entremont, s'est réuni vendredi soir à Martigny sous la présidence de M. le Conseiller d'Etat Troillet, son président effectif.

M. Troillet a rendu hommage à la mémoire de M. Marclay qui fut un excellent juge du Tribunal cantonal, un président avisé et actif et un serviteur dévoué du pays. Le Comité a ensuite examiné la situation créée par cette mort si regrettée et si imprévue. Il a constaté le fait que l'attribution du siège ne saurait être revendiquée sérieusement par aucune autre région du canton que le Bas-Valais auquel il revient de plein droit, et il présentera, dans sa prochaine réunion, un candidat qualifié et susceptible de rallier tous les suffrages.

Accident de train à Riddes

On nous écrit :

Un pénible accident est arrivé dimanche soir au train descendant de Sion et qui passe à Riddes à 19 h. 45.

Un agent du train, M. Détréy, du dépôt de St-Maurice, voulut, au croisement, déblayer un peu la neige à l'aiguille qui se trouve à quelques mètres de la gare, lorsque sa main fut prise dans le rail. Il fit des appels de détresse, mais il était trop tard : le train arrivait. M. Détréy eut la présence d'esprit, fort heureusement, de se coucher le long de la voie pour éviter un accident plus grave et probablement mortel. Mais la main fut sacrifiée : le convoi lui passa dessus et l'écrasa. La victime reçut également quelques contusions à la tête.

M. Détréy fut conduit, dans une clinique de Sion où on lui fit l'opération de l'avant-bras. Son état est aussi satisfaisant que possible.

Accident de bobsleigh

On nous écrit :

Par une journée resplendissante, deux couples d'Orsières goûtaient les joies de la vitesse sur un bobsleigh. A la Creusaz, au lieu dit : « La Croix de la Mission », le conducteur du bob se trouva en présence d'une automobile qu'il voulait éviter. Mais l'accrochage fatal se produisit et tous les occupants du bob furent projetés à plusieurs mètres de la route. Par un hasard providentiel les quatre personnes n'eurent que de légères contusions.

Incendie à Vernayaz

Un incendie a éclaté samedi soir, entre 22 1/2 et 23 heures, réduisant en cendres une grange appartenant à Louis Borgeat. La grange était assurée.

Fort heureusement, l'incendie put être circonscrit grâce à l'activité des pompiers qui furent alertés à temps, car, la grange se trouvant au milieu d'un pâté de vieilles constructions, le sinistre n'eût pas manqué de faire d'importants ravages d'autant plus qu'il soufflait à cette heure un fort vent du sud.

L'incendie serait dû à la malveillance, et l'on compte sur les autorités pour rechercher l'auteur du méfait.

Ceux qui vont en France

Le département fédéral de justice et police communique :

« Le gouvernement français a fait savoir qu'il renonçait à exiger de nouveau le visa de tous les étrangers qui entraient en France.

« Il a cependant déclaré que, jusqu'à nouvel ordre, la France devrait se montrer très réservée dans l'octroi d'autorisations à des travailleurs étrangers et nous a prié expressément d'attirer à nouveau l'attention du public sur les prescriptions en vigueur pour l'entrée en France en vue d'y prendre un emploi.

« Au début de décembre 1926 nous avons adressé une circulaire aux gouvernements cantonaux et un communiqué à la presse pour signaler les difficultés au devant desquelles vont nos compatriotes s'ils se rendent en France pour y prendre du travail sans s'être conformés aux prescriptions.

« Nous rappelons donc encore une fois que les ressortissants suisses qui ont l'intention d'aller prendre un emploi en France sont tenus, comme auparavant, de se procurer le visa d'un consulat de France en Suisse. Le visa n'est délivré que sur

production d'un contrat de travail que l'employeur a fait viser par le service central français de main-d'œuvre étrangère.

« Ceux qui, sans avoir observé strictement ces prescriptions, se rendent en France pour y prendre un emploi, seront impitoyablement expulsés. Ils ne pourront compter ni sur l'aide de la légation ou des consuls de Suisse ni sur celle des Associations suisses en France. »

L'auto d'un Valaisan détériorée

Une collision s'est produite dans le village de Chêne-Bougeries (Genève) entre un cycliste, Mme Marguerite Burget, couturière, domiciliée à Moilleulaz et un piéton qui tenait sa bicyclette à la main, M. Prosper Evéquiz, chauffeur de la maison « Omnia », habitant Chêne-Bourg. Pas de blessé, mais la machine de M. Evéquiz a été détériorée.

Un comptable du Laetschberg victime d'un accident

M. Alfred Nebel, comptable principal de la Compagnie du Laetschberg, a été victime d'un accident en gare de Berne. Alors qu'il descendait la rampe du grand passage sous voie, M. Nebel glissa si malheureusement qu'il se fractura le crâne. Conduit à l'hôpital de l'île, il a succombé samedi après-midi sans avoir repris connaissance.

Le défunt était une personnalité fort connue à Berne : il était notamment président de la Fondation Winkelried.

Les serveurs fidèles

Les employés d'hôtel dont suivent les noms ont reçu, en 1926, les récompenses que la Société suisse des Hôteliers décerne pour longs services dans la même maison :

La montre en or avec diplôme pour 20 années et plus de service, a été remise à M. Emile Klingler-Gerber, de Bex, mécanicien à l'Hôtel Beau-Rivage-Palace à Ouchy (20 années de service).

La breloque ou broche en or avec diplôme, pour 15 à 19 années de service, a été attribuée à M. Emile Haldi et Mlle Jeanne Haldi, 15 ans au service de la Société des hôtels de Zinal.

La breloque ou broche en argent, pour 6 à 15 ans de service a été attribuée à M. Emile Filliez, de Bagnes, 12 ans de service au Grand Hôtel Beau-Rivage à Genève.

La breloque ou broche en bronze avec diplôme pour 5 à 10 années de service a été décernée à M. Alois Andenmatten, 5 ans à l'Hôtel Beau-Site à Saas-Fee, et à M. Ernest Bochatay, 5 ans au grand hôtel Château Bellevue à Sierre et à Mlle Florentine Kenzelmann, 6 ans au Mont-Cervin à Viège.

Nous n'avons donné que les noms des titulaires du Valais ou de la région.

Plus de grand froid

Le cap est doublé. La saison est trop avancée pour ramener la grande froidure. Cet hiver pourra se compter au nombre des supportables, car l'invasion des nappes glaciales de Sibérie nous a été épargnée. D'après la tendance générale de la circulation sur l'hémisphère nord, la température moyenne restera voisine de la normale, ce qui veut dire que la neige doit discrètement se retirer des plaines.

Aujourd'hui, le calme règne sur l'Europe centrale, quoique l'Allemagne du Nord supporte déjà les nouveaux troubles océaniques, qui glissent vers nos parages. Le coussin d'air froid qui repose sur la chaîne alpine peut encore résister, mais au-dessus des brumes vont se traîner quelques nuages fibreux qui, s'ils ne précipitent rien ou peu de chose, risquent quand même de masquer par instants le soleil de dimanche. La température semble donc devoir monter lentement, sans toutefois gâter les jeux des neiges au-dessus de 900 mètres d'altitude.

Le « Rosaire » à Martigny-Bourg

On nous écrit :

La « Chorale » de Martigny-Bourg a donné, dimanche, « Le Rosaire » pour la dernière fois.

Troisième représentation, troisième succès, victoire, devrait-on dire, car il s'agit bien d'une véritable bataille livrée aux préjugés, aux préventions, aux critiques, aux aigris. La jeune « Chorale » a fait place nette de toutes ces embrüches.

Hommage quelque peu tardif, mais combien mérité et sincère d'un spectateur reconnaissant d'avoir pu, au sein même de notre bonne population, goûter aux pures jouissances de l'art !

« Le Rosaire » est un spectacle de choix; l'action y est toute de sentiments nobles, délicats, élevés; l'émotion qu'on y ressent est pure, sincère; les larmes, qui soudain jaillissent, sont irrésistibles et douces; on quitte la salle de spectacle avec le sentiment bienfaisant d'avoir été, pendant quelques heures, en contact avec le beau.

Mlle Giroud a incarné avec beaucoup de distinction et un rare bonheur le personnage de Jane Campbell. L'actrice a su tirer parti avec une habileté consommée des ressources de la scène, laquelle n'a, d'ailleurs, plus de secrets pour elle. Le succès de Mlle Giroud fut grand. Jane Campbell a été l'objet d'une véritable ovation quand, le rideau baissé, elle a dû réapparaître et exécuter à nouveau le « Rosaire » : voix ample et chaude que le public charmé tenait à entendre et applaudir encore.

M. H. Revaz fut un Dalmain parfait. Absence, geste sobre et élégant, regard expressif, diction impeccable, timbre nuancé et

portant bien : M. Revaz n'a rien perdu, au contraire, de ses remarquables qualités d'acteur, qui, au collège déjà, lui valaient une place à part. Notre chère « Chorale » est en excellentes mains.
 La duchesse de Meldrum (Mlle A. Magnin) nous a charmé par la vivacité de son jeu de ses propos. Contraste frappant avec l'allure, distinguée certes, mi-nonchalante cependant, du duc de Meldrum, son époux (M. Ad. Vouilloz). Ah ! duc de Meldrum, quel superbe naturel vous avez mis dans votre rôle ! On eût dit qu'il ne vous en a point coûté ! Nous nous réjouissons de retrouver cet acteur dans un rôle de plus grande envergure.
 Que dire des demoiselles J. Darbellay et D. Gay (Pauline Lister et Mary) sinon qu'à chacune de leur apparition c'était pour les yeux une joie renouvelée ?

Les deux médecins, Dr Brand (M. A. Machoud) et Dr Mackensie (M. R. Métral) sont dignes d'éloges pour la conscience et le talent qu'ils ont montrés tout au cours de l'action, dans des situations qui eussent parfois déroulé de jeunes acteurs.
 Nous nous en voudrions d'oublier de féliciter également Billy (M. V. Piota) pour sa bonne humeur et son entrain, la toute jeune et gracieuse demoiselle Chappot (Rosemary Gray), qui a conquis d'emblée l'auditoire par la fraîcheur et la sincérité de sa voix et enfin le brave Simpson (M. J. Giroud) aussi grave que haut.
 Les entr'actes ont été remplis par des productions de la « Chorale » sous la direction du distingué Maître Athanasiadis. Et ce fut encore une des révélations de la journée ! Les chœurs à 4 voix ont été exécutés avec des nuances, du rythme, de la justesse qu'il est rare de rencontrer dans une société créée depuis une année à peine.
 Nous osons espérer que le « Rosaire » n'est pas à tout jamais enfoui dans les archives et que nous aurons bientôt le plaisir d'y applaudir à nouveau nos acteurs. A la mi-carême peut-être ?
 Bravo, jeune « Chorale » de notre chère localité ! Puisse-t-elle dans la voie que tu as si heureusement inaugurée : la Fortune t'a touchée de son aile, l'Avenir te sourit !
Amicus.

Régie des alcools

Les comptes de la régie fédérale des alcools pour 1926 se présentent comme suit :
 Recettes, 13.649.210 fr. (budget 11 mille 800.000) ; dépenses, 6.404.482 fr. (budget, 6.273.000 fr.) ; excédent des recettes fr. 7.244.727 fr. (budget 5.372.000).
 La répartition du produit net est ainsi prévue, sous réserve d'approbation par l'Assemblée fédérale :

1. Aux cantons : 1 franc (budget 80 et) par tête de population, soit 3.886.090 fr.
 2. Versement au fonds d'assurance : 100.000 francs, comme l'année précédente.
 3. Versement au fonds pour couvrir les pertes éventuelles : 100.000 francs, comme l'année précédente.
 4. Pour l'amortissement du solde passif à fin 1924 : 2.285.294 francs.
- Cette dernière affectation fait disparaître entièrement le solde passif de la régie et permet de porter à compte nouveau 173.343 francs.
 Le taux définitif de remboursement pour l'alcool monopolisé exporté en 1926 sous forme de produits alcooliques a été fixé par le Conseil fédéral à 120,75 francs par hectolitre d'alcool absolu.

Bourse fédérale pour voyages d'études

D'entente avec le département fédéral de l'intérieur, une commission spéciale de la Société helvétique des sciences naturelles met au concours une bourse de voyage de 5000 francs. Cette bourse est destinée à permettre à un naturaliste, botaniste ou zoologiste suisse d'entreprendre un voyage scientifique au cours de l'hiver 1928-1929 ou de l'été 1929.
 La commission se réserve d'arrêter avec le boursier l'itinéraire, le programme des travaux et les clauses du cahier des charges.
 La bourse sera allouée de préférence à un professeur de sciences naturelles d'une université suisse, de l'Ecole polytechnique fédérale ou d'un gymnase suisse ; elle pourra aussi être accordée à un étudiant ayant achevé ses études avec distinction. La commission tiendra compte avant tout de la qualification scientifique et du programme d'études du candidat.
 Les demandes d'inscription doivent être accompagnées d'un « curriculum vitae » et des pièces prouvant l'activité scientifique des candidats. Elles doivent être adressées jusqu'au 30 juin 1927 à M. le Dr Bachmann, professeur à Lucerne, Brambergstrasse 5a, qui fournira, sur demande, tous les renseignements nécessaires.

BAGNES. — Choses et autres. — (Corr.) — En ces jours de gai soleil, de fréquentes caravanes de skieurs montent jusqu'au vaste plateau et aux pentes ouatées d'excellente neige qui dominent le Mont-Port et la Pierre à Voir, afin d'y pratiquer leur sport favori et de jouir d'un des plus beaux panoramas que présentent nos Alpes en hiver. Certainement ces amis de la montagne, comme nos braves populations, se réjouissent à la pensée qu'une bonne route — admirable piste pour les

lugeurs — viendra leur faciliter l'accès des mayens, amener des ressources nouvelles et remédier un peu, en attendant, au chômage.
 Notre vieille société de Secours mutuels « L'Union », forte de plus de six cents membres, avec trente-neuf admissions en cours d'exercice, vient de tenir son assemblée annuelle sous la présidence de M. Jos. Felay, ancien conseiller municipal et député suppléant, à qui la main heureuse de M. le député Cyr. Gard dut passer les rênes pour prendre la présidence de la Commune. N'ayant pu assister à la partie récréative et comptant sur une plume mieux documentée, nous nous contentons de souligner le fait que notre société suit une marche toujours ascendante et réjouissante.
 Se conformant à la louable habitude prise depuis quelques années par la jeunesse de différents villages de la vallée, « L'Edelweiss », Société de chant de Verbier, utilise d'une façon fort intelligente les longues soirées de décembre et de janvier pour préparer un drame, « L'heure de Dieu », des chants, des morceaux de musique instrumentale et une désopilante comédie, qu'ils donneront dimanche prochain en matinée et en soirée devant salles comblées, et jeudi soir spécialement pour les mutualistes lesquels durent se serrer un peu pour faire place à ceux qui voulaient revoir le drame et réentendre les chants. C'est dire que nos amis de Verbier ont encore une fois consolidé leur réputation de bons chanteurs et d'acteurs dignes de chaleureuses félicitations. Tout fut bon, beau, bien dit et bien fait, à commencer par le décor dont l'effet saisissant n'a pas peu contribué à rehausser le drame qui était, lui aussi, de toute beauté.
 Nous croyons savoir que dimanche prochain et les dimanches suivants, les jeunes gens de Sarreyer, Lourtier et Champsec se produiront à leur tour et affecteront leurs recettes à des buts charitables ou d'utilité publique. Nous leur souhaitons à tous beaucoup de succès car le travail ardu mais éminemment utile qu'exige la préparation de chants ou de pièces dramatiques de bon aloi, mérite d'être chaudement encouragé. N.

BRIGUE. — On communique au sujet de l'accident d'automobile dont fut victime jeudi le jeune Karlen, que celui-ci n'a pas succombé à ses blessures et que, au contraire, son état est satisfaisant.

GRANGES. — (Corr.) — La Direction des C. F. F. a procédé à l'installation de notre nouveau chef de gare. La population de Granges a été légitimement surprise de cette nomination, car elle s'attendait à ce qu'un de ses compatriotes fut appelé à ce poste. Mais il paraîtrait que Granges avait besoin, pour servir la politique des députés F. F. du district de Sierre, d'une personne offrant toute garantie pour la diffusion du programme qu'ils poursuivent : la laïcisation.
 Les résultats ne se sont pas fait attendre. En effet, le 30 janvier déjà, une publication aux criées ordinaires annonçait aux électeurs de Granges une réunion en vue de la constitution d'un parti libéral-radical. La population de Granges, foncièrement religieuse, fit à cette publication l'accueil qui lui convenait. Elle fut couverte par un rire général qui fit pâler de dépit les quelques intéressés qui assistaient aux criées de ce dimanche-là.
 Cet insuccès fit comprendre aux initiateurs que la population de Granges n'est pas encore mûre pour se laisser embrigader dans un parti qui, chez nous, est dans les mains de personnalités rattachées à la franc-maçonnerie et dont le programme va à l'encontre de ses aspirations religieuses. Il fallait, dès lors, tâcher d'effacer l'impression qu'on avait laissée ce premier pas de clerc. On ne fut pas embarrassé pour si peu. Immédiatement on essaya de faire accroire que cette publication n'émanait pas des radicaux, mais qu'elle était l'œuvre d'une tierce personne dans l'intention de porter préjudice au parti radical naissant. Tout cela c'est de la poudre aux yeux et personne n'y prête foi.
 Espérons que cette leçon aura servi aux perturbateurs et qu'ils noteront que les Grangeards sauront défendre la religion contre les faux prédicateurs d'où qu'ils viennent et quelle que soit la situation qu'ils occupent.
Catholicus.

MARTIGNY-COMBES. — (Corr.) — Au sortir d'un café du hameau de Fontaine, une querelle s'est élevée entre un nommé Saudan et un nommé Léon Besse à la suite de laquelle celui-ci aurait reçu un coup de couteau. M. Valentin Saudan nous prie de reproduire la lettre que voici qu'il adresse à un journal confédéré :
 « La version telle que présentée est absolument fautive, en ce sens que Saudan n'est pas l'agresseur, le contraire paraît

plutôt être la vérité. En tout état de cause la justice informe et il n'est pas admissible, pour cause de publicité, de présenter les faits sous un jour qui peut nuire gravement à l'une des parties.
 Vous voudrez bien excuser mon intrusion dans cette douloureuse circonstance, mais il m'a paru de mon devoir de ne pas laisser plus longtemps le public sous l'effet d'une annonce tendancieuse. »

RAVOIRE. — (Corr.) — Cela ne pouvait pas durer : Vivre humble et caché, ce n'était pas vivre heureux !
 Il fallait que la presse parlât de leurs exploits, que le public les connût et les glorifiât ; bref, que les échos de nos monts redissent en chœur les louanges de la Société de Jeunesse radicale de Ravoire.
 Un des derniers numéros du « Confédéré » a comblé ces vœux. Dans un style emphatique et ridicule, nué répétition générale de vieux clichés, on nous annonce la formation d'une société de jeunes gens courageux, franchement progressistes, et tous épris de l'idéal radical ! Celui-ci doit avoir pour premier but de faire prospérer les chances politiques de certain gartottier, qui a l'air de ressembler furieusement à l'auteur du panégyrique en question.
 Le vieil adage est bien ici de circonstance : **Gaba tè, nion tè gabe.**
 Il ne suffisait pas de s'encenser aussi copieusement, il importait encore d'adresser quelques épithètes malsonnantes et malodorantes, on donne ce que l'on a, à ces diables de nois et principalement à un citoyen courageux qui n'a pas craint de fausser compagnie à une Société aussi distinguée ! On lui découvre, tout à coup, un orgueil invraisemblable et une ambition incommensurable ; toutes choses que le correspondant du « Confédéré » possède en sens inverse, car il est d'une humilité touchante, d'un désintéressement indiscutable et d'une insuffisance incontestable.
 Tout cela serait intéressant à suivre et prêterait à quelque bonne dilatation de la rate, s'il n'était pas toujours regrettable de constater que des gens sans malice tiennent à tout prix à se faire plumer. Mais tout à une fin et les plumes pourraient bien manquer avant que l'appétit ne soit satisfait.
A bon entendeur... ! X.

SAXON. — Il vient de se donner à Saxon une mission qui a eu le plus réconfortant succès. Les exercices ont été suivis par les fidèles avec une constance et une assiduité exemplaires. Les hommes, tout particulièrement, ont assisté nombreux aux diverses instructions. Jamais encore, on n'avait constaté, dans le passé, de mission ayant rencontré autant de sympathie. Le mérite en revient, certes, aux excellents prédicateurs, mais aussi au dévoué pasteur de la paroisse.

SAINT-AURICE. — Conseil communal. — En sa séance du 5 courant, le Conseil communal a pris les décisions suivantes :
 1. Il approuve, en ce qui le concerne et sous les réserves relatives au plan d'extension, le projet présenté par la Direction du Scoliatcat des R.R. P.P. Capucins pour la transformation et la surélévation de l'annexe actuelle, ainsi que de la grange acquise de M. Chabloz.
 2. Il accepte la démission de l'entrepreneur pour l'arrosage de la ville. Cette place sera mise en soumission.
 3. Il accorde le « Bénéfice du Pauvre » pour plaider à NN., ressortissante de St-Maurice.
 4. Il charge M. Henri Monnay, conseiller et inspecteur des viandes, d'étudier l'aménagement de l'abattoir communal, afin d'en permettre un usage plus approprié aux circonstances actuelles.
 5. Il prend connaissance d'un rapport de son Président sur la séance qui s'est tenue le 3 février pour étudier les travaux à effectuer au Saint-Barthélémy et à laquelle assistaient des délégués de la Confédération, de l'Etat du Valais, des C.F.F., de la Commune de Lausanne et de celle de St-Maurice. Il a été décidé de procéder à la vidange et à la remise en état de l'ancien lit. Coût des travaux : 40.000 fr. environ, répartis comme suit :

- Confédération 40 %
 - Etat du Valais 25 %
 - Chemins de fer fédéraux 16 %
 - Commune de Lausanne 14 %
 - Commune de St-Maurice 5 %, soit, environ fr. 2000.
- A ce sujet, le Conseil émet le vœu que soit étudié, sans retard, le dégagement du lit du Saint-Barthélémy, à la Rasse. Des démarches seront entreprises dans ce sens auprès de l'Etat.
 6. Il prend connaissance du prononcé de M. le Juge-Instructeur de Saint-Maurice dans la cause NN., contre commune, rela-

tive à une servitude de passage à char sur la parcelle communale de l'ancien Stand. Les conclusions de NN., conformes à la décision antérieure du Conseil communal, sont admises ; en conséquence, la servitude qu'il réclame lui est accordée. Ce jugement sera porté à la connaissance du Conseil général qui avait refusé la demande.
 7. Il ratifie la décision d'expulsion du territoire communal prononcée contre le sieur NN.
 8. Afin d'honorer la mémoire du Grand Educateur Pestalozzi, le 17 crt., il décide, sur l'invitation du Conseil d'Etat, de faire procéder à une collecte à domicile. Le produit de cette collecte sera adressé au Département de l'Instruction publique sous la désignation « Centenaire Pestalozzi » et servira à créer un fonds en faveur de l'éducation et de l'Instruction des enfants anormaux de notre canton.
 9. Il approuve le plan général d'extension de la ville présenté par la Commission nommée à cet effet.

† ST-AURICE. — Notre petite Thérèse n'est plus ! — (Corr.) — Dimanche, dans la matinée, tandis que la neige à gros flocons revêtait toute la nature d'un manteau de candeur et d'innocence, une humble petite âme blanche quittait notre cité et s'envolait vers le bon Dieu. Celle qu'on enterre aujourd'hui dans son blanc cercueil et parmi le beau cortège des pieuses filles de Marie est pour nous comme un rayon du Ciel, et nous en serons privés. Qui, en effet, parmi les habitants de St-Maurice, n'a subi le bienfait du sourire si ingénu et si franc de la petite contourièrre de la rue du Glarier ? Quel idéal de sacrifice et de joyeuse pauvreté fleurissait dans ce petit corps pérelus et souffrant et toujours si vivement confiant en la Providence. Gagnant son pain par le travail de ses mains, elle trouvait encore le moyen d'épargner l'obole de la charité, car son idée à elle et son souci était de recueillir des petits sous pour les Missionnaires. Quelle bonne bosse de rire elle va faire en voyant en Paradis les nombreuses têtes de petits noirs auxquels son dévouement aura procuré le baptême. Et maintenant elle n'est plus la petite Thérèse B. Une communion, un baiser de Jésus dimanche nous l'a ravie. Elle l'a voulu ainsi. « Je veux aller voir le Jardin de M. Duterte, disait-elle, pendant sa courte maladie. » « Du moins vous n'irez pas à pied, repris une visiteuse. » « Tant mieux, répondit la malade en riant, j'aurai l'honneur d'aller une fois en voiture à travers la ville. » De fait, dimanche soir, tandis que de jeunes couples étourdis s'en allaient aux plaisirs mondains, la petite vierge, comme un enfant endormi sur sa couche mortuaire, semblait prier encore pour les pauvres pêcheurs et dans son regard mi-clos on croyait lire : « Je suis heureuse et Jésus seul est mon partage. »
X.

VEROSSAZ. — Aggression. — (Corr.) — Mercredi soir, 2 février, vers dix heures, un père de famille nommé S. A., âgé de 54 ans, a été assailli, rentrant chez lui, à deux minutes de son domicile, par un jeune homme masqué, de 28 à 30 ans. Il lui donna plusieurs coups à la tête avec un instrument tranchant et le laissa étendu dans une mare de sang. On assure que les élections de décembre ne seraient pas

étrangères à cette aggression. La vie du blessé n'est cependant pas en danger.
Des amis.

SPORT

FOOTBALL
Championnat Suisse Série A
 Seule la Suisse romande a vu se dérouler trois matches, ce sont :
 Lausanne bat Fribourg, 3 à 0.
 Bienna bat Urania, 3 à 0.
 Etoile-Carouge bat Chaux-de-Fonds, 3 à 1.
Pour la Coupe Suisse
 C'étaient hier les quarts de finale, qui ont donné les résultats suivants :
 Grasshoppers bat Lugano, 3 à 2.
 Nordstern bat Granges, 1 à 0.
 Berne bat Soleure, 2 à 1.
 Young-Fellows bat Young-Boys, 4 à 0.

†
 Madame Sidonie Morel-Barlathey, à Monthey ; Madame Veuve Schalter-Morel à Baltschieder ;
 Monsieur Jean Mürmann-Morel, ses enfants et petits-enfants, à Ferden et Chippis ; Madame et Monsieur Adolphe Rossier-Barlathey et leur fils Jean ;
 Madame et Monsieur Henri Carraud-Barlathey et leurs enfants, à Colloby ; Monsieur Louis Barlathey, à Outre-Vieze ; Madame et Monsieur Paul Udriot-Barlathey et leurs enfants ;
 Monsieur Joseph Morel, à Ferden ; Mademoiselle Anna Rithner ; Madame et Monsieur Cyprien Marclay-Bressoud à Réverezul ; Monsieur et Madame Louise Bressoud et leurs enfants, à Reverezul et Genève ; Monsieur et Madame Oswald Donnet-Descartes et leurs enfants ; Madame Veuve Amélie Walker et ses enfants ; Les familles Henzen, Lehner, Ambord, Kümpfen, Rithner, Rast, Wollenweider, Barlathey, Udriot, Fracheboud et Vannay, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Monsieur

Fridolin Morel

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé le 7 février, à l'âge de 56 ans, muni des Sacraments de l'Eglise.
 L'ensevelissement aura lieu à Monthey le 9 février à 10 1/2 heures.
 P. P. L.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Cours des changes

du 7 février 1927
 (Communiqué p. Banque Tissières Fils & Co à Martigny)

Sur les places de	Cours moyen
Paris	20.45
Londres	25.22
New-York, chèque	519.50
Bruxelles (100 Belga)	72.30
Milan	22.21
Madrid-Barcelone	87.10
Amsterdam	207.90
Berlin-Francfort	123.25
Vienne	73.30
Tchéco-Slovaquie	15.40

Lettres mortuaires. — Il n'est plus nécessaire de se déranger pour les faire imprimer. Téléphonez-en le texte à l'imprimerie Rhodanique qui vous les enverra par le premier courrier.

Conservez votre santé en exigeant une **SUZE**

Jeune fille

demandée pour aider au ménage et servir au café, dans petit hôtel de montagne. Gage fr. 50.— par mois. S'adresser sous P 432. S. Publicitas, Sion.

repasseuse - rassujettie

et

forte fille

comme aide à la buanderie S'adresser Blanchisserie Parisienne, Montreux.

cuisinière à café

bien recommandée. S'adresser Villa-des-Bains, Bex.

domestique

sachant traire et connaissant tous les travaux de la campagne. Vie de famille. Place stable. Raphaël Dessimoz, St-Séverin, Conthey.

A. MURITH S. A.
POMPES FUNÈBRES CATHOLIQUES DE GENÈVE
 Transports pour tous pays
 CERCUEILS - COURONNES MORTUAIRES
 Dépôts dans le Valais
 SION : Oscar MARIÉTOD Tél. 181
 SIERRE : Ad. CALOD
 MONTHY : L. BARLATEY Tél. 65
 MARTIGNY : Pierre MOULINET Tél. 225

Consommez du fromage

l'allment par excellence
 Tout acheteur par pièce entière peut l'obtenir au prix le plus bas chez
F. BÄCHLER - HUBLER
 Fromages en gros, VEVEY
 Marchandise de qualité et livraison de confiance. Demandez offre sans aucun engagement. Demandez le fromage en boîte « La Cloche des Alpes »

IMPRIMERIE RHODANIQUE
 Timbrés caoutchouc en tous genres

POUR NETTOYER ET POLIR PREND S VIM!

MOBILIER A VENDRE

faute d'emploi : 2 canapés, 1 fauteuil, 1 dressoir 1 grand lit, 1 armoire à glace, 1 lavabo, 1 pharmacie, 1 panière, 1 pendule neuchâtoise, 1 potager, 1 pendule, 1 coffre à linge en arolle, tables, 1 buffet de cuisine.

S'adresser à Joseph Vairoli, Martigny-Bourg.

A vendre bonne petite camionnette

en bon état, transformable. On échangerait éventuellement contre une moto ou une pièce de détail. Occasion à saisir. Prix raisonnable.

S'adresser au bureau du journal sous A. A.

Cinq cents francs de récompense

Nous offrons une récompense de 500 francs à la personne qui fera découvrir l'auteur ou la personne responsable de l'empoisonnement du chien de police "GOLIATH" chez M. JAGGI, équarisseur à Bex.

Tout renseignement utile sera reçu discrètement par le caporal de gendarmerie GRANDJEAN à Bex.

(signé) Madame et Monsieur G. EUSTIS
Fortunate-Fields
Mt-PÉLERIN sur Vevey

VENTE DE BLANC

AUX MAGASINS
ED. CHERIX-BUFFAT, BEX

- TAIES pour oreillers, bonne toile, boutons nacre 65/65 à 1.50
- TAIES pour oreillers, ourlets à jour 65/65 à 2.20
- TAIES pour oreillers, belle broderie 65/65 à 2.60
- DRAPS de lits qualités solides, toile écarue, dep. 5.80
- DRAPS de lits, ourlets à jours, festonnés et brodés, depuis 7.80
- ESSUIE-MAINS et linges de cuisines, toutes qualités, depuis 0.60
- LINGES DE TOILETTE, nid d'abeilles, depuis 0.70
- RIDEAUX, beau choix en toutes qualités, le mètre, depuis 0.50
- CANTONNIÈRES, bel assortiment à tout prix
- BRISE-BISE, depuis 0.75. Lambrequins, Stores
- TOILES pour lingerie, très grand choix, bonnes qualités le mètre depuis 0.75
- TOILES pour draps de lits, double fil, en écarue 175 cm. depuis 2.20, en blanchi 2.80
- LINGERIE pour dames, conf. soignée et forme modernes en blanc et couleurs. Chemises de jour et pantalons, large entredeux à 1.75
- Grands TABLIERS enveloppants pr dames dep. 3.50
- TABLIERS de cuisine, bonne cotonne ménage, avec bavettes 2.20

A SOLDER :
Un lot ROBES d'hiver, lainages et autres, à manches longues et courtes à 10 et 8 fr. Quelques manteaux de dames et fillettes avec 30% de rabais

Th. Schnyder Ingénieur diplômé Sion
Bureau Technique
Téléphone 219, Avenue du Midi, dans les anciens Bureaux du Service des Améliorations Foncières se recommande pour les travaux suivants :

Captation de sources. Eaux potables. Hydrants. Puits. Filtrages. Réservoirs. Béliers hydrauliques. Pompes. Siphons. Distribution d'eau — Canalisation. Egoûts et utilisation — Routes. Câbles. Murs de protection. Endiguements — Béton armé. Ponts. Constructions rurales. Utilisation de forces hydrauliques — Mise en culture. Estimation des terrains, des bâtiments agricoles et des exploitations rurales — Améliorations foncières. Irrigations. Bisses. Colmatages. Assainissements. Drainages. Chemins de déviation. Remaniements — Améliorations d'alpages. Ecuries. Chalets. Fromageries. Eaux d'abreuvement. Chemins d'alpages et de parcours. Clôtures. Epierages. Défense contre les avalanches. Elaboration de statuts et de règlements. Renseignements concernant l'exploitation rationnelle des pâturages — Surveillance de travaux. Expertises. Consultations et rapports.

Rien ne sert de courir... Il faut partir à point

Viticulteurs, arboriculteurs !
Si vous voulez vous assurer une abondante récolte de fruits et de vendange, c'est par le traitement d'hiver, à l'**HIVERNOL DUFILHO** que vous devez commencer.

L'HIVERNOL est le meilleur produit destiné à ramener complètement les vieilles vignes et les arbres fruitiers recouverts de mousses, dans lesquelles se nichent les insectes, cocons, chrysalides pendant l'hiver. Mousses, insectes, pucerons, cochyli sont détruits. **Les vieilles écorces tombent ;** au printemps la végétation repart de plus belle et l'on constate une récolte double de l'année précédente.

L'HIVERNOL est un merveilleux fortifiant et reconstituant des arbres et des vignes. (Lettre privée de l'éminent Dr Dufilho, prof. à l'École de Pharmacie de Bordeaux, au sousigné).

Il n'y a pas à l'heure actuelle de produit identique dans le commerce. L'HIVERNOL DUFILHO s'emploie par aspersion au badigeonnage à la dose de 5 l. dans 100 l. d'eau. Il est en vente dans les drogueries, les pharmacies et les dépôts autorisés par l'Etat.

Pour tous renseignements, prix et prospectus, s'adresser à M. **Adr. Puipe**, à Sierre concessionnaire direct pour le Valais.

Plus de chevaux poussifs

Guérison radicale et rapide de toutes les affections des bronches et du poumon par le renommé **Sirop FRUCTUS** du vétérinaire J. Bellwald. Le sirop Fructus (brevet + 37824) est un remède entièrement végétal. Nombreuses années de succès constant. Milliers d'attestations et de remerciement directement des propriétaires. Ne confondez pas mon produit, Sirop Fructus, avec d'autres, que des gens qui ne sont pas de la partie essaient de vendre au détriment de vos chevaux. Prix de la bouteille : Fr. 4.50. Des avis pratiques concernant le régime et soins des chevaux ainsi que le mode d'emploi accompagnent chaque flacon. Pas de représentants ou dépositaires. Afin d'éviter de graves erreurs, adressez-vous directement par lettre ou par carte à l'inventeur.

J. Bellwald, médecin-vétérinaire, Sion.

Achetez la mach. 'Helvetia' seule marque suisse !



Petits paiements mensuels (Seulement fr. 20.— par mois)

Demandez nouveaux prix réduits avec catalogue gratuit No 41.

Fabrique suisse machine à coudre S. A. Lucerne

NEVROL

est souverain CONTRE la migraine CONTRE les névralgies CONTRE les maux de dents CONTRE la grippe

Toutes pharmacies ou au Dépôt pour la Suisse : **PHARMACIE CENTRALE SIERRE**
J. DE CHASTONAY pharm.-chim.

Expédition rapide — Fr. 1.50 la boîte de 10 poudres ou 10 cachets

Exigez la meilleure qualité. Le



vous donnera parfaite satisfaction

Les sacs de 10 et 25 kgs contiennent 1 boîte de graisse à traire TETINOL. Ceux de 50 et 100 kgs un seau galvanisé, superbe, de 5 et 12 litres et abonnement au Sillon Romand. En vente partout. — Fabrique des Lacas, GLAND.

Boucherie Chevaline Lausannoise
Ruelle du Grand-Pont, 18 LAUSANNE. L. Benoit.

- Bouilli avec os, le kg. 1.40
- Rôti, sans os, le kg. 2.40
- Salami le kg. 3.60
- Viande fumée le kg. 2.50
- Salamettis, la pièce 0.20
- Saucisses à bouillir 0.20
- Saucissons mel. porc 2.20
- Viande désossée pr charcuterie de particuliers 1.80
- Demi-port payé

BOUCHERIE ROUPH
Rue de Carouge 36 GENEVE
Téléphone Stand 2059

Expédie par retour du courrier

- Bœuf à rotir de 2.50 à 2.60 le kg. Bouilli depuis 2.20
- Graisse de rognons, 1.50 le kg. Cuisse ou derrière pour saler, 2.20 le kg.
- Viande désossée pr charcuterie, 2.20 le kg.

Cherchez - vous
une place dans n'importe quelle branche ?
Ecrivez-nous. Activa Case Ville 8764, Lausanne.

Je tiens ce que je promets

Des millions de personnes ne voudraient plus se passer de moi. Sain pour enfants et adultes, j'ai fait mes preuves depuis 35 ans et je suis indispensable à tous ménages. Café de malt Kathreiner Kneipp.

Du café que vous boirez, dépendra votre santé !

Banque Tissières fils & Cie

Martigny

Nous payons actuellement :

- Dépôts à terme 3 à 5 ans 5 %
- Caisse d'Epargne (autorisée par l'Etat et garantie par dépôt de titres suisses) 4 1/4 %
- Comptes-courants à vue 3 1/2 %
- Comptes-courants 3 3/4 - 4 3/4 % (BLOQUÉS ou à PRÉAVIS, selon durée et montants.)

CHANGES

et toutes Opérations de Banque

Déposez vos fonds et faites vos affaires dans les banques valaisannes

PIANOS

Lipp, Burger & Jacobi, Schmidt-Flohr
HARMONIUMS pour chambre et chapelle
Vente - Echange - Location - Accordage - Réparations
Violons, mandolines, banjos, violoncelles, guitares. Etuis, cordes et tous accessoires

H. HALLENBARTER, SION

MALADIES de la FEMME

LA MÉTRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence, les unes parce qu'elles n'osent se plaindre, les autres parce qu'elles ignorent qu'il existe un remède à leurs maux.

Ce sont les femmes atteintes de Métrite

Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux Maux d'estomac, Crampes, Agueurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continus dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour faire disparaître la Métrite, la femme doit faire un usage constant et régulier de la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à d'autres traitements.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY réussit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la JOUVENCE de l'Abbé SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter : Métrite, Fibromes, Mauvaises suites de couches, Tumeurs, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENINE des DAMES. La boîte, 2.—

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY préparé à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen (France), se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon fr. 3.50. Dépôt général pour la Suisse : André Junod, pharmacien. 21. Oual des Bergues, à Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

BEURRE

Achetez beurre de cuisine et de table aux meilleures conditions du jour. — Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait, Sion, Tél. 13.

BRUTTIN & Cie

BANQUE SION BANQUE

Agence à Monthey

Bons de dépôts à 3 ou 5 ans 5%

Comptes à terme et comptes-courants aux meilleures conditions

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

Nous payons actuellement sur

Obligations 5%

sur Dépôts en

CAISSE D'EPARGNE 4 1/4 %

autorisée par l'Etat et au bénéfice de garantie spéciale

BANQUE COOPERATIVE SUISSE

SIERRE - MARTIGNY - BRIGUE

EXAMEN de la VUE

et conseils gratuits par M. Emile Treuthardt opticien-spécialiste, se met à la disposition des personnes qui désirent des lunettes et pince-nez modernes munis de verres irréprochables.

Reçoit à :

- Collombey 11 fév. de 9 à 11 h. Restaurant Parvex
- Monthey 11 fév. de 14 à 17 h. Hôtel du Cerf
- Vouvry 11 fév. de 17.30 à 19 h. Hôtel de Vouvry
- Champéry 12 fév. de 9 à 10 h. 30 Hôtel de Champéry
- Val d'Illiez 12 fév. de 12 à 14 h. Aub. Communale
- Troistorrents 12 fév. de 15 à 17 h. Aub. Communale

Emile Treuthardt, opticien, Lausanne
Rue de Bourg 28 — Téléphone 45.49

Installations agricoles à moteur

Agence agricole, AIGLE

LA BANQUE POPULAIRE DE SIERRE

reçoit des dépôts aux

meilleurs taux du jour

en compte-courant à vue ;
en CAISSE D'EPARGNE, autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales ;
sur OBLIGATIONS ou en comptes bloqués.

COMPTE CHEQUES POSTAUX n° 170

BUREAUX : PLACE DE L'HOTEL BELLEVUE

SUCRE DE MALT
ou
D. G. WANDER

Le bon vieux remède contre la toux
En vente partout.



GRAMOPHONES

de toutes dimensions. Première marque Suisse. Grand choix de disques. Aiguilles.

Albums de disques

H. Hallenbarter, Sion

La crème **RAS**
pour chaussures brille comme nulle autre.



veaux

pour l'élevage, âgés de 2, 3 et 4 semaines. S'adresser Café du Nord, téléphone 30, St-Maurice.

Fromage maigre

par 20 kg. 90 le kg. par quantités moindres fr. 1.— le kg. Se recommande

Jos. Wolf, fromages, Coire
Téléphone 6.36

Les Taxis-Valaisans Voilà !
Le taxi, vraiment à la mode : C'est chic, c'est sûr et c'est commode !
Ne prenez donc que celui-là !
LUGINBUHL-BAUD
TAXIS-VALAISANS — SION
Téléphone 3

Paille de blé bottelée

Pommes de terre

de consommation et pour semence, par wagon complet S'adresser à MARCEL LOB, Av. Tissot 2, Lausanne, tél. 51.94.

Viande de saucisses

sans charge, le kg., fr. 1.90
Cuisse ronde 1ère qualité, sans charge, le kg., fr. 2.—
expédiée continuellement contre remboursement par la Boucherie chevaline M. Grander, 94, rue des bouchers, Berne.

On demande pour la saison d'été dans station renommée du Valais
portier, femme de chambre, sommeliers et volontaire, fille de cuisine, casseroles

Adresser offres avec photos, certificats et timbres réponse à P. 458 S. Publicitas, Sion.

A vendre
BELLES VACHETTES
pour l'élevage. S'adresser chez M. Geriaux Joseph, La Preyse. Téléphone No 7, Evionnaz.

A vendre

un collier de cheval à l'état de neuf.
S'adresser à O. Kuhn, St-Maurice.

Mayens de Sion

(Ziffeuze)
A vendre un chalet, éventuellement avec terrain nature bois et pré.
S'adresser sous P 415 S. Publicitas, Sion.

A louer à St-Maurice
petit magasin
en face de l'Avenue de la Gare. S'adresser à M. Oswald Mottet, notaire, St-Maurice.

un porc

pour finir d'engraisser, éventuellement une laie ayant fait les petits. Adresser offres et prix au sousigné.
Eug. Moret à Panex s/Ollon.

St-Maurice - AVIS

Le soussigné informe les agriculteurs qu'il a un taureau primé à la disposition des éleveurs.
Juillard Henri, St-Maurice.

On demande à acheter environ 1000 mètres de

perches

pour échafaudages, et un

CAMION

de 3 tonnes, en bon état. A la même adresse, à vendre pour manque de place, 2 GRANDES TINES
S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffres P 500 S.

A vendre

faute d'emploi 1 grand fourneau de cuisine, à 2 feux et une table chaude, les 2 en bon état. Pour visiter et traiter s'adresser au Park Hôtel Mooser, à Vevey

Famille de Lucerne demande jeune fille de 17 à 18 ans comme

volontaire

S'adress. à Madame Ehrler - Lussi, maître secondaire, Lucerne, Grendel 8.

On cherche un

Jeune homme

de 17 à 19 ans, pour apprendre l'allemand. Gage à convenir, vie de famille.
S'adresser à Fritz Friedli, Landwirt, Bannwil bei Aarwangen, canton de Berne.

On demande un jeune

chevrier

pour le 1er mai jusqu'au 30 octobre 1927.
Ecrire à Mme Hubert-Vouilloz, Giétroz, Finhaut.

Agriculteurs, Syndicats utilisez les

ENGRAIS DE MARTIGNY

Non seulement vous aurez des produits de la plus haute valeur, à des prix au moins aussi avantageux que ceux des engrais importés, mais vous favoriserez

L'INDUSTRIE NATIONALE

SUPERPHOSPHATES PHOSPHAZOTES
Engrais universels au sulfate d'urée

Agents directs :

Messieurs Torrione Frères - Martigny-Bourg